

Une Curieuse légende percheronne :

LES SOURCES DU LOIR

Par GEORGES FESSARD

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE



DEPUIS bientôt vingt ans, Maximilien de Béthune, duc de Sully, vivait retiré en son château de Villebon. Après l'assassinat du roi Henri IV (14 mai 1610), le ministre, sentant monter sa disgrâce, avait résigné ses hautes fonctions et, dès janvier 1611, il avait remis à Marie de Médicis la démission de ses charges de surintendant des Finances et de capitaine de la Bastille.

De temps en temps, accompagné de sa seconde femme, Rachel de Cochefillet, et de leur suite, il se rendait en son château de Sully-sur-Loire ; mais, très vite, la petite cour regagnait le Perche.

Le Grand Sully, en effet, affectionnait particulièrement l'antique demeure des « Estouteville », à la restauration et à l'embellissement de laquelle il avait consacré tous ses soins.

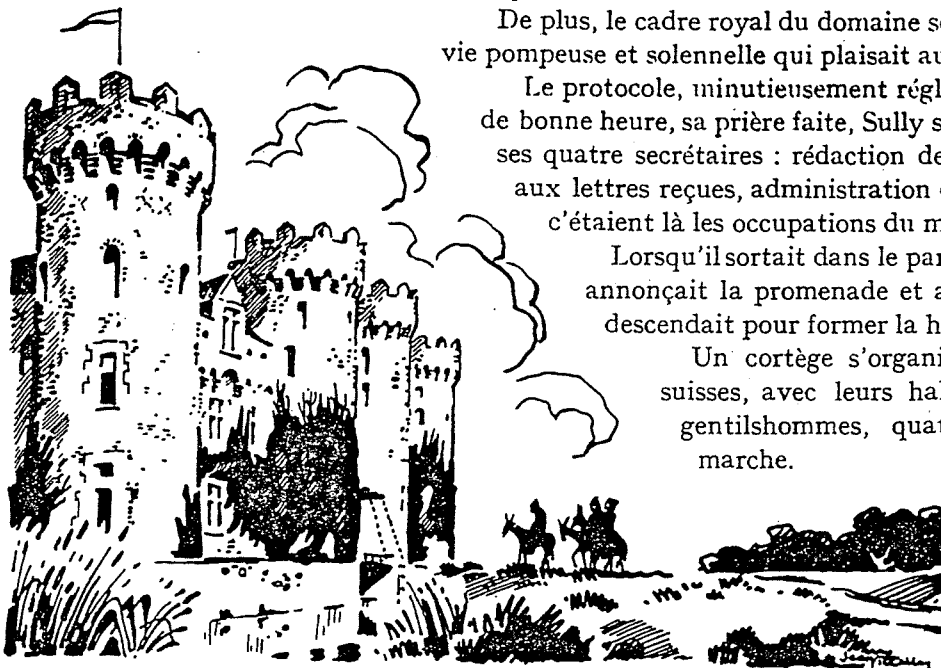
De plus, le cadre royal du domaine se prêtait à merveille à la vie pompeuse et solennelle qui plaisait au duc.

Le protocole, minutieusement réglé, était fort sévère. Levé de bonne heure, sa prière faite, Sully se mettait au travail avec ses quatre secrétaires : rédaction de ses mémoires, réponses aux lettres reçues, administration de son immense fortune, c'étaient là les occupations du matin.

Lorsqu'il sortait dans le parc, la cloche du pont-levis annonçait la promenade et aussitôt toute la maison descendait pour former la haie.

Un cortège s'organisait, composé de deux suisses, avec leurs hallebardes, d'écuyers, de gentilshommes, quatre suisses fermant la marche.

Un jour d'avril 1630, le cortège venait à peine de rentrer que la cloche du portail



tinta ; trois moines se présentèrent, qui demandèrent à être reçus d'urgence par le châtelain. Sully, prévenu, après avoir pris place dans son fauteuil ducal, donna ordre de les introduire. C'étaient trois bénédictins du monastère voisin de Thiron. Fortement impressionnés par tant d'apparat, ils s'avancèrent timidement, et l'un d'eux, rassemblant son courage, exposa le but de la visite :

« Monseigneur, dit-il, notre communauté possède sur la paroisse de Champrond-en-Gâtine l'étang de la « Motte », proche de notre ferme de « l'Abbaye », que, par déformation populaire, on appelle dans la contrée « Les Abeilles ».

« De cet endroit partent les sources de la rivière « Loir », qui alimente vos étangs de Gastine et fait tourner les moulins que vous possédez sur vos terres de Saint-Denis-des-Puits et de Fruncé.

« Or, les pluies abondantes de ces dernières semaines ont tellement grossi les eaux que la digue vient de se rompre.

« Nous l'avons réparée en hâte, mais la brèche était si importante que tout le poisson de notre pièce d'eau est passé dans la vôtre.

« C'est pour nous une véritable catastrophe, car, de la vente de ce poisson, nous tirons habituellement un profit qui permet à la communauté de vivre de longs mois.

« Nous comptons donc, Monseigneur, sur votre grand cœur et votre équité pour nous prévenir au moment de la pêche, afin de nous dédommager de cette perte. »

Et le moine se tut.

La renommée de rigide huguenot du grand ministre était connue de tous.

Chacun savait que, malgré les pressantes instances de son roi, qui, en échange, lui proposait l'épée de connétable (la plus haute distinction militaire du royaume), et malgré les démarches personnelles du pape Paul V, Sully n'avait jamais consenti à se convertir à la foi catholique.

Cette renommée était telle que le Père abbé de Thiron avait longuement hésité avant de faire faire cette démarche par ses moines, et ceux-ci, anxieux, attendaient craintivement la réponse du duc. Elle fut brève :

« Partez tranquilles, Messieurs, dit-il, je vous promets de vous faire prévenir lorsque mes hommes pêcheront mon étang de Gastine. »

Et, sur ces mots, il leur donna congé et commanda à ses archers de leur faire escorte avec déférence jusqu'à la sortie du château.

A quelque temps de là, une estafette se rendit à Thiron pour prévenir le Père abbé, suivant la promesse du duc, que la pêche aurait lieu le lendemain.

Dès le début de la matinée, une délégation se rendit à la Gastine.

Elle se composait des trois moines qui avaient fait la première démarche, accompagnés de deux voitures remplies de récipients destinés à rapporter la part de la communauté.

Sur les berges de l'étang, il y avait grand mouvement de foule ; le personnel du château allait et venait fébrilement.

Des hommes, dans la vase jusqu'aux genoux, ramassaient les poissons. La pêche était particulièrement fructueuse et les larges corbeilles d'osier se remplissaient de carpes.

Sully, en sage administrateur, présidait la cérémonie.

Les bénédictins s'avancèrent vers lui et le saluèrent fort cérémonieusement.

« Mes Révérends, leur dit-il malicieusement, je suis fort aise de vous revoir, je serais, en effet, très fâché de profiter de ce qui ne m'appartient pas.



« Reconnaissez-vous vos carpes ?

« Si oui, je vous autorise à les faire enlever sur-le-champ ; mais veuillez m'indiquer de quelle façon vous allez les distinguer.

« Sans doute portent-elles le capuchon de saint Benoît ? Vous me permettrez de prendre celles qui n'ont aucune marque distinctive, car celles-là sont les miennes. »

Les moines se retirèrent honteux, pleins de rancune, décidés à se venger du farouche huguenot qui les avait joués.

Comment s'y prirent-ils ? Nul ne le sait.

La tradition assure que, par des tampons énormes, ils bouchèrent les sources. Toujours est-il que celles-ci se tarirent, que le Loir maintenant sort de terre près de Saint-Éman, c'est-à-dire une vingtaine de kilomètres plus loin, et que n'existe plus à présent qu'une vallée, sèche une partie de l'année, là où jadis coulait une rivière susceptible de faire fonctionner de nombreuses usines.

On peut, en effet, sur un parcours d'une dizaine de kilomètres, de Champrond à Fruncé, identifier, documents d'archives en main, l'emplacement de cinq moulins :

Sur la commune de Champrond :

I. *Le Moulin du Ravin*, qui se trouvait à la sortie de l'étang de la Motte.

Sur la commune de Saint-Denis-des-Puits :

II. *Le Moulin de la Gastine*, à la sortie de l'étang de Haute-Gastine.

III. *Le Moulin des Cavées*, à la sortie du vieil étang (étang de la Vallée ou de Basse-Gastine), près du chemin de César, où il existe encore des vestiges et un lieu dit « Bois des Cavées ».

En 1206, Geoffroy III, seigneur de Lèves, est condamné à détruire le moulin et l'étang faits par lui à Puits¹.

Cette condamnation fut du reste amendée par une transaction passée devant l'évêque de Chartres, moyennant redevance, et l'étang et le moulin furent maintenus².

Cet étang, abandonné au début du XVIII^e siècle, fut restauré et remis en eau en 1926³.

IV. *Le Moulin des Fouleries*, qui servait à fouler les étoffes et se trouvait sur la rive droite au-dessus de la vanne du lavoir de Panama.

En 1900, en aménageant ce lavoir, on a trouvé des pièces de bois qui seraient des vestiges de cette usine.

A proximité, il existe encore un lieu dit « Les Fouleries ».

Commune de Fruncé :

V. *Le Moulin Rouge*, près du pont qui traverse l'ancien lit du Loir sur la route de Fruncé à Villebon.

Vers 1868, à quelques mètres en aval de ce pont, en nettoyant la vallée, Rivet, maçon à Villebon, découvrit des débris de meules.

A proximité se trouvent les carrières du Moulin-Rouge et un chemin de terre dit « Sente du Meunier », qui reliait le moulin au village de Villebon.

De plus, à quelques kilomètres de là, près de l'emplacement de l'ancien étang de Cernay —

1. R. Merlet, *Cartulaire Saint-Jean-en-Vallée*, 151, p. 73.

2. Ibid., 152, p. 74.

3. P. de la Raudière, *Les anciens seigneurs de Villebon*, p. 6.



aujourd'hui à sec, du fait du détournement des sources — se trouve le lieu dit « Le point du Jour », expression qui n'est qu'une médiocre francisation du patois « Pounta delldjournal », signifiant « Moulin en ruine », qui indique que, vraisemblablement, un moulin ligure a existé en cet endroit.

Il est peu probable que les moines de Thiron, comme l'affirme la tradition, détournèrent les sources du Loir à l'aide de tampons.

Une explication plus plausible de la chose peut être donnée¹.

Le sol aux environs de Champrond est très élevé.

Auprès de la ferme de la Housserie se trouve un point, dont la hauteur au-dessus du niveau de la mer est de 276 mètres, soit 6 mètres de plus que le sommet du clocher neuf de la cathédrale de Chartres.

Les eaux pluviales, en s'infiltrant en cet endroit dans les terres, forment par leur réunion un cours d'eau souterrain qui donnait naissance à la fontaine du Loir.

Indépendamment de cette nappe, il a toujours été observé par les habitants du plateau qui descend du village de Champrond vers celui de Saint-Éman qu'un bruit, semblable à celui d'un ruisseau qui coule rapidement sur un lit de cailloux, est facilement perceptible, plus particulièrement à la ferme de Saint-Laurent, au hameau de Beaupère, aux Corvées et aux Châtelliers-Notre-Dame.

Connaissant ces deux nappes d'eau superposées, les moines, par un coup de sonde secrètement pratiqué, les mirent en communication, et la nappe supérieure fut complètement absorbée par l'inférieure, ce qui eut pour résultat d'assécher une vingtaine de kilomètres de l'ancien cours.

En se vengeant ainsi, les religieux ne s'inspiraient guère de l'exemple de leur fondateur saint Bernard de Ponthieu, qui, injustement dépossédé des terres qu'il venait de défricher avec ses compagnons, alla poser ailleurs, sous la puissante protection de Notre-Dame de Chartres, la première pierre de l'abbaye de Thiron.

Il est vrai que, le 19 mars 1562, trois mille reîtres, à la solde du Prince de Condé, après avoir massacré plusieurs religieux, convertirent l'église en écurie, brisèrent le crucifix et les statues du maître-autel, tirèrent plusieurs coups de feu sur les vitraux du chœur, qui volèrent en éclats, et pendant trois jours pillèrent le monastère.

Ce souvenir était peut-être encore présent à la mémoire des moines, lorsqu'ils se jouèrent de « l'opiniâtre huguenot » qu'était le seigneur de Villebon.

Illustrations de JEAN VILLETTE.

1. Poudra, *Notice sur les anciennes sources du Loir*
(*Mém. Soc. arch. d'Eure-et-Loir*, t. I, p. 120).



(Extrait de *PLAINES ET COLLINES*
Chronique de la Vie et de l'Art en Beauce et Perche, n° I, oct. 1946.
CHARTRES — 26, rue de l'Épargne.)